

Le suicide de Lindsay est "un échec collectif", selon Pap Ndiaye

(AFP) -

Le ministre de l'Éducation Pap Ndiaye a estimé jeudi sur BFMTV que le suicide de Lindsay, 13 ans, qui s'est donné la mort après avoir été victime de harcèlement scolaire, est "un échec collectif".

"A l'évidence, il s'agit d'un échec collectif, la mort de Lindsay, son suicide, c'est une tragédie pour ses proches, pour l'Éducation nationale et pour le pays, comme pour le suicide de n'importe quel jeune", a témoigné Pap Ndiaye jeudi soir, quelques heures après que la famille de l'adolescente a annoncé avoir déposé plainte notamment contre le rectorat et Facebook.

Trois plaintes ont été déposées contre la direction du collège, l'académie de Lille et les policiers en charge de l'enquête pour "non assistance à personne en péril", a détaillé jeudi l'avocat de la famille, Me Pierre Debuissou, lors d'une conférence de presse à Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), où la collégienne était scolarisée.

Une quatrième vise le réseau social Facebook "complètement défaillant" en matière de modération des contenus et de lutte contre "les propos haineux", selon l'avocat, dénonçant la poursuite du harcèlement contre Lindsay, notamment sur Instagram.

"C'est une chaîne d'événement: la principale instigatrice des violences a d'abord été exclue temporairement le 14 novembre (...) puis exclue définitivement le 27 février dernier et on aboutit à la tragédie du 12 mai", a relaté Pap Ndiaye sur BFMTV, évoquant le problème du "cyberharcèlement", qui a pris dans ce cas le relais du harcèlement à l'école.

Pour Pap Ndiaye, les réseaux sociaux "ont leur part de responsabilité". Il faut selon lui les "mettre sous pression de manière plus accentuée".

"Avec d'autres ministères nous allons nous concerter et agir de manière extrêmement ferme à l'égard des réseaux sociaux car au-delà de ce qu'ils peuvent dire, nous savons que leur réaction est trop lente", a-t-il martelé.

Dans un communiqué, Pap Ndiaye a promis d'"inviter à échanger les principaux responsables des réseaux sociaux, en particulier le groupe Meta France (Facebook, Instagram), SnapChat, TikTok et Twitter, en lien avec le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, le ministère de la Justice et le ministère chargé de la Transition numérique et des Télécommunications".

Le ministre a par ailleurs affirmé suivre "personnellement" le dossier du suicide de Lindsay. Citant l'enquête judiciaire et administrative, il a assuré en tirer "toutes les conclusions à l'égard des personnels le cas échéant et surtout les conclusions générales sur la manière dont on peut avancer".

Pap Ndiaye a annoncé un "renforcement de la cellule de lutte contre le harcèlement". Evoquant les numéros verts sur le cyberharcèlement (3018) et le harcèlement à l'école (3020), il a expliqué que "les moyens qui leur sont attribués seront augmentés pour recruter davantage de psychologues, experts des réseaux sociaux et d'écoutes".

asm/grd/cbn

Afp le 01 juin 23 à 20 43.